

# **Le bilinguisme arabe-français en Tunisie**

## **un choix réussi**

Foued LAROUSI  
DYALANG FRE 2787 CNRS  
Université de Rouen

### **Les réformes de l'après-indépendance**

- Dès son indépendance, en 1956, la Tunisie s'est engagée dans une politique linguistique résolument bilingue.
- Le Bureau politique du Néo-Destour (parti politique, fondé par Bourguiba, en 1934) était composé entre 1955 et 1969, à 60% par des francophones dont Bourguiba était le leader.
- Cette représentation a beaucoup influencé la politique éducative du jeune Etat.
- La double culture diffusée par l'enseignement bilingue a été un pilier de la lutte nationaliste.

### **Présentation du système éducatif tunisien (1956-1991)**

#### **I. L'école maternelle (3 ans)**

1. Petite section
2. Moyenne section
3. Grande section

**II L'enseignement primaire (6 ans) : 1ere, 2eme, 3eme, 4eme, 5eme, 6eme**  
(concours d'entrée au collège)

#### **III L'enseignement secondaire (7 ans)**

1ere ⇒ 7eme (année du bac)

L'orientation se fait à la fin de la 4eme.

#### **IV L'enseignement supérieur**

## **La réforme de 1958 visait une démocratisation de l'enseignement :**

- sans distinction de sexe,
- d'origine familiale,
- de condition sociale.
- Il s'agissait aussi de re-nationaliser l'enseignement et de redonner sa place à la langue et à la culture arabes par une arabisation échelonnée et un bilinguisme maîtrisé.

## **La politique d'arabisation**

- L'arabisation était manifeste au niveau administratif où le Ministère de l'intérieur ainsi que celui de la justice ont été le plus arabisés.
- Mais le choix politique du bilinguisme est tout aussi manifeste : le français est bien ancré.

Nombre d'heures de l'arabe et du français dans l'enseignement primaire :

En 1958

arabe = 70h

français = 60h (à partir de la 3e année)

En 1976

arabe = 80h

français = 65h (enseigné dès la 2e année)

- Pour le secondaire, en 1958, l'arabe tunisien servait de vecteur pour l'arabe littéraire, l'éducation civique et religieuse, la législation.
- Le français servait de médium pour les autres matières, les mathématiques, les sciences, la technologie et la géographie.
- En 1976, seules l'histoire et la philosophie ont été touchées par l'arabisation. Le français est resté largement la langue des sciences et techniques. L'enseignement supérieur reste, lui, encore largement dominé par le français.

## **Explosion de l'éducation**

- Depuis l'indépendance, l'accent a été délibérément mis sur le développement du système éducatif.
- La scolarisation a vite connu une véritable explosion.

- Le budget de l'État alloué à l'Éducation nationale n'a cessé de croître, atteignant, en 1976, 32%, c'est l'investissement "le plus élevé du monde", si l'on en croit son ministère de l'époque.
- En 1957, les écoles coraniques ont été supprimées,
- Les écoles privées ont été maintenues mais soumises au règlement de l'État.
- La réforme de 1958 a supprimé à son tour l'enseignement de la Zitouna (qui était à l'époque, une université théologique), unifiant ainsi le système éducatif sur le modèle bilingue.
- Dès 1956, commence à se construire l'édifice de l'enseignement supérieur.

### **Le développement du bilinguisme**

- Le français était suffisamment ancré dans la société tunisienne pour qu'une arabisation ait pu se réaliser sans trop de dégâts.
- Au cours de l'application de la réforme de l'enseignement de 1958, les responsables se sont rendus à cette évidence.
- Ils ont été contraints de remettre en question la politique de l'enseignement qu'ils avaient décidée en 1958.

On trouve l'écho de cette révision des programmes dans le rapport de la commission des réformes de 1967, lequel fait remarquer que :

- l'emploi de la langue française pour l'enseignement des sciences est une nécessité inéluctable dans cette phase transitoire que traverse la Tunisie en attendant que soient consolidées les bases de l'université et renforcées les structures de l'enseignement national.
- Les difficultés que posait la réhabilitation de la langue arabe n'ont guère encouragé le gouvernement, qui a maintenu son option politique du bilinguisme, multipliant les déclarations en sa faveur.

Le choix du bilinguisme au lendemain de l'indépendance de la Tunisie a été souvent justifié par la nécessité, pour le pays, de se doter d'un outil lui permettant d'acquérir le savoir moderne et de rattraper son retard économique.

"Nous avons, au contraire conscience, non seulement d'avoir enrichi notre culture nationale, mais de l'avoir orientée, de lui avoir conféré une marque spécifique que rien ne pourra plus effacer. Nous avons aussi conscience d'avoir pu forger une mentalité tunisienne qui est une mentalité moderne, et d'avoir insufflé au peuple tunisien, en tout premier lieu à son élite, la capacité nécessaire pour assimiler les

techniques du monde d'aujourd'hui". (Discours de Bourguiba, prononcé à Montréal, le 11 mai 1968).

Compte tenu de ce choix en faveur du bilinguisme, la langue française a gardé un statut socioculturel et institutionnel important ; son usage s'est vite répandu surtout chez les jeunes scolarisés. Pour les défenseurs du bilinguisme, celui-ci féconde la culture locale dans tous ses aspects et permet le développement de la langue arabe en lui apportant une complémentarité enrichissante.

Le 10 octobre de la même année, devant les cadres de l'enseignement réunis à Bizerte, H. Bourguiba réitère son choix, en déclarant ceci : "User du français ne porte pas atteinte à notre souveraineté ou à notre fidélité à la langue arabe mais nous ménage une large ouverture sur le monde moderne. Si nous avons choisi le français comme langue véhiculaire, c'est pour mieux nous intégrer dans le courant de la civilisation moderne et rattraper plus vite notre retard".

- Comme on peut le remarquer, avec des termes tels que "ouverture", "monde moderne", "civilisation moderne", le français était, pour Bourguiba, synonyme de modernité et d'ouverture.
- C'est cela qui a fondé son option pour le bilinguisme,
- . C'est ainsi que le français va jouer un rôle considérable dans les secteurs de la vie publique tunisienne.
- Il y sera avec l'arabe la langue de l'enseignement public, en particulier des matières scientifiques malgré la politique d'arabisation.

Pour Bourguiba, le français ne représentait pas un simple instrument ou un outil technique, mais la culture et les valeurs qu'il véhicule constituaient des données essentielles : "Et c'est trop peu, finalement, quand on parle de la Tunisie, que de souligner son bilinguisme. Il s'agit bien plutôt d'un bi-culturalisme. La Tunisie ne renie rien de son passé dont la langue arabe est l'expression. Mais elle sait aussi bien que c'est grâce à la maîtrise d'une langue comme le français qu'elle participe pleinement à la culture et à la vie du monde moderne".

- Le français se présente donc comme un outil profitable à la nation, tant au niveau social qu'individuel.
- Il conserve une place privilégiée dans l'enseignement qui, avec la formidable ascension de la scolarisation, forme une véritable génération de bilingues,

C'est durant les deux décennies de l'après indépendance que la langue française a atteint son apogée.

- Cette francisation semble relativement bien vécue.
- C'est seulement, en 1977, qu'un réel effort d'arabisation commence à se mettre en place ;
- En dépit de cela, la Tunisie indépendante a maintenu un enseignement largement ouvert à la langue française.

## **La situation sociolinguistique actuelle**

### **L'arabe, langue officielle**

- Depuis l'indépendance, la langue officielle, en Tunisie, est l'arabe.
- Cette officialité est présente sous les termes "arabe tunisien" et non "arabe".
- Cette appellation pourrait être attribuée à la relative unité linguistique du pays. En effet, l'arabe tunisien est la langue maternelle de 99% de la population, le nombre des berbérophones étant estimé entre 1 et 2%.
- Cette situation a pu éviter à l'arabe de se scléroser et ainsi donner lieu à une véritable langue vivante : l'arabe tunisien.

### **Le français, langue privilégiée**

- La Tunisie fait partie de l'espace francophone,
- Elle fait ainsi partie des pays ayant le français en partage.
- On estime que près du tiers de sa population est francophone : le français jouit du statut de "langue privilégiée"
- Le français a été une langue de culture puis une langue simplement véhiculaire et fonctionnelle (c'était du moins l'objectif de la politique d'arabisation).

Il retrouve aujourd'hui un statut de langue de culture qui suppose acquises les dimensions véhiculaires et fonctionnelles de cette langue.

### **Les administrations publiques**

- L'armée et la justice ont été arabisées depuis longtemps.
- Le reste de l'administration était, il y a peu de temps encore, largement en français mais, là aussi, un réel effort d'arabisation a été accompli,
- Les rapports plutôt techniques continuent à se faire en français.

## **L'environnement public**

- L'arabe est obligatoire pour les enseignes de la voie publique.
- Les enseignes bilingues (arabe / français) sont autorisées, à condition que la partie rédigée en français soit inférieure, par sa taille, à celle en arabe (caractères latins deux fois moins grands)
- Pour les noms des rues, une campagne d'arabisation a été lancée en 1995. On peut cependant trouver des noms de rues dans les deux langues (comme c'est le cas à Tunis).
- L'affichage public et la publicité sont en grande partie en français. Ils peuvent aussi être bilingues.

## **La réforme de 1991**

- D'après l'Agence Tunisienne de Communication Extérieure (ATCE), le taux d'alphabétisation de la population tunisienne, en 1996 était de 66,7%, (soit le taux le plus élevé d'Afrique du Nord)
- Le taux de scolarisation était, en 1993, de 95%. (43% dans le reste du monde arabe).

La réforme de l'enseignement de 1991 a donné lieu à la réorganisation de l'enseignement :

- Création de l'école de base qui correspond aux 9 premières années de l'enseignement,
- L'enseignement de base se divise en 2 cycles : le premier s'étend sur 6 ans (école primaire) et le second sur 3 ans.
- Il est devenu obligatoire afin d'éviter les déperditions.
- La loi sur la réforme éducative sanctionne les parents dont les enfants quittent l'école avant l'âge de 16 ans.
- L'enseignement secondaire dure 4 ans,
- Les deux premières années correspondent à un tronc commun,
- Les dernières sont spécialisées et donc sanctionnées par le baccalauréat.

## **L'enseignement de base**

- L'enseignement de base est totalement arabisé.
- L'enseignement du français (en tant que langue) débute dès la troisième année primaire.

- Jusqu'en 1995, dans le second cycle, le français était encore la langue de l'enseignement des matières scientifiques et techniques (mathématiques, sciences naturelles et éducation technique).

### **Ces matières ont été progressivement arabisées**

- La 7e année (en 1995-96)
- La 8e année (1996-97)
- La 9e année (en 1997-98).

### **Les horaires de l'enseignement du français restent cependant importants :**

9 h (en 3e) et 11h 30 (en 5e), par semaine, pour le premier cycle.

4h30 (7e), 5h (9e), par semaine, pour le second cycle

L'enseignement de l'arabe est de l'ordre de 10h (en 3e) à 7 h (en 6e), par semaine.

L'anglais continue ainsi d'être enseigné, en second cycle, à partir de la 2e année secondaire (8e année de l'enseignement de base), à raison de 2h par semaine.

### **L'enseignement secondaire**

- Les matières scientifiques et techniques n'ont pas été arabisées au niveau secondaire ;
- Le français continue d'assumer son rôle de langue véhiculaire des sciences et techniques,
- Ce qui pose de problèmes aux élèves fraîchement arrivés de l'enseignement de base, totalement arabisé.
- Les horaires du français varient de 2 à 5h en plus des matières scientifiques,
- Ce qui donne globalement un équilibre entre l'arabe et le française.
- L'anglais (entre 2 et 4h),
- L'enseignement d'une autre langue étrangère optionnelle, au choix, italien, espagnol ou allemand, à raison de 2h par semaine.

On constate que depuis que le français est devenu langue obligatoire au baccalauréat, en 1995 (toutes sections confondues), le niveau du français s'est amélioré.

Avant cette date, il était optionnel, donc souvent non choisi au baccalauréat.

## **L'enseignement supérieur**

- Bien que l'arabisation ait touché les filières des Lettres et Sciences humaines, le français, tant au niveau de l'enseignement que celui de la recherche, reste la langue dominante.
- La maîtrise du français joue un rôle important dans la réussite même dans les départements d'arabe puisque, très souvent, les meilleurs arabisants sont de bons francisants.
- L'usage du français, qui a connu une certaine régression, demeure assez étendu, dans certains secteurs. Si le français est appelé à perdre encore du terrain, il ne semble pas courir, même à longue échéance, de risque majeur.
- Les départements de français continuent ainsi à voir leurs effectifs augmenter ; l'année 1996 a compté 149 diplômés de maîtrise contre 30, en 1993 (chiffres de l'Institut Français de Coopération).
- Ces chiffres sont révélateurs d'une nette amélioration du niveau de français.

## **L'enseignement des filles**

- Le bilinguisme français-arabe, en Tunisie, réserve une place importante aux jeunes filles.
- On rappelle régulièrement l'égalité des droits à l'éducation qui vise à "préparer les jeunes à une vie qui ne laisse place à aucune forme de discrimination ou de ségrégation fondées sur le sexe, l'origine sociale, la race ou la religion" (Loi du 9 août 1991).
- En 1995 on a recensé 47,64% de bachelières et 56,9% d'étudiantes.
- Les Tunisiennes sont vivement encouragées à poursuivre leurs études supérieures. (Elles sont, par exemple, prioritaires, avec les étudiants de première année) pour l'obtention de logements dans les cités universitaires.
- On relève, par exemple, 25% de femmes cadres dans la fonction publique et plus de 20% de femmes magistrats occupant des postes à tous les niveaux de responsabilité.
- On constate aussi une féminisation de l'enseignement de plus en plus importante, celui du français ne faisant pas exception.

La réforme de 1991 a donc bien revalorisé l'enseignement du français.



## Les moyens de communication

### La presse

- Le bilinguisme arabe- français ne touche pas exclusivement le système éducatif mais aussi les moyens de communication.
- La langue française est aussi présente dans une presse tunisienne bilingue. Les principaux journaux de langue française sont *La Presse*, *Le Temps* et *Le Renouveau* (des quotidiens) et *Tunis Hebdo* et *Réalité* (des hebdomadaires bilingues)
- L'arabe et le français se partagent la presse de façon variable, selon la fréquence de parution ou la nature des sujets abordés par le journal, le magazine ou la revue.
- Le quotidien le plus lu est *La Presse*, de langue française, suivi de près par *Essabah*, quotidien de langue arabe.

### L'édition

- L'édition en français rencontre plus de problèmes d'écoulement des stocks que l'édition en arabe,
- Mais le phénomène touche aussi bien l'arabe que le français.
- Il y a peut-être une corrélation entre ces difficultés de vente en français et le prix du livre qui, au dire du public, reste excessivement cher.
- Malgré cela, le français est bien présent dans le marché de l'édition tunisienne.

Cette présence du français, on la trouve aussi au théâtre, au cinéma, au théâtre, à la radio et la télévision.

On peut mentionner aussi la littérature tunisienne d'expression française qui est maintenant bien reconnue.

### Conclusion

- Le paysage sociolinguistique tunisien est résolument bilingue. Ce bilinguisme arabe-français,
- Hormis quelques critiques que l'on voit ici et là pour des raisons idéologiques, ce bilinguisme est généralement assumé.

Les Tunisiens semblent dépasser l'équation : le français = héritage subi de la colonisation.

De toutes les façons, toutes les grandes langues du monde étaient des langues coloniales, ce qui est une réalité historique avec laquelle il faut composer.

Les Tunisiens se disent plutôt ceci : certes le français fut introduit par la colonisation, mais ce qui importe, pour nous, c'est comment nous devrions faire pour que cette langue devienne un atout supplémentaire pour nous ? Tel est, à mon sens, le vrai enjeu !